

**RESUME DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE BUDGET PARTICIPATIF
CAS DE LA COMMUNE RURALE D'AMPASY NAHAMPOANA
MADAGASCAR**

La Commune Rurale d'Ampasy Nahampoana applique le Budget Participatif depuis neuf(09) ans consécutifs comme outils de prise de décision et de gestion pour optimiser la participation citoyenne dans la gestion de la commune. Nous sommes passées par des phases de: mise en place, mise en œuvre, expérimentation, adaptation, rectification et amélioration. Aujourd'hui, nous soumettons notre candidature à ce concours afin de mieux valoriser nos expériences et de pouvoir divulguer nos acquis pour les capitaliser.

Sur le plan organisationnel, nous tenons à souligner que l'application du BP n'est pas stipulée dans aucune Loi à Madagascar, il s'agit d'une volonté politique de chaque Maire. Notre commune a pu adopter le processus de Budget Participatif grâce à la volonté politique du Maire.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord conscientiser les conseillers municipaux sur les bienfaits de cet outil de gestion en matière de bonne gouvernance. Ces derniers ont délibéré positivement concernant la mise en œuvre du BP comme étant un outil de gestion de notre commune. Après avoir acquis l'accord de l'organe délibérante, nous avons pu engager le processus de BP.

Sur le plan historique, l'arrivée de la grande compagnie minière Rio Tinto-QMM dans la Région Anôsy pour exploiter « l'ilménite et le Zircon » au sein de notre commune en 2008, nous à persuader de mettre en place une gestion efficace de notre finance car notre recette est passée soudainement de **6000 USD à 400 000 USD l'année.**

Afin de mieux atteindre notre objectif, nous avons fait appel à divers organismes d'appui en matière de renforcement de capacités pour nous encadrer dans la mise en œuvre du BP. Cette demande de collaboration a été répondue par la Banque Mondiale à travers les projets PGRM (Projet de Gouvernance des Ressources Minérales et Projet de Gouvernance) et PGDI (Projet de Développement Institutionnel).

Nos objectifs étaient de :

- permettre à la population de participer activement dans l'élaboration de budget (Détermination des dépenses et recettes). Ils sont impliqués dans les choix de priorisation pour la réalisation des divers projets ainsi que l'amélioration et diversification de la ressource financière de la commune
- Responsabiliser la population à payer leurs impôts (pour améliorer les recettes de la commune)
- Transformer les revenus parafiscaux d'une ressource non renouvelable (les produits miniers) en revenus pérennes pour chaque ménage et en éducation professionnelle.
- Satisfaire les infrastructures de base et créer des activités génératrices de revenus pour chaque ménage.
- Utiliser ces revenus en concertation avec les communautés à travers le budget participatif.
- Assurer la bonne gouvernance, la transparence et la redevabilité sociale envers les citoyens

sur la gestion de la commune.

Facilite l'immobilisation de la population aux activités bénévoles et entretenir les infrastructures dans la commune

La méthodologie de mise en œuvre du BP dans notre commune s'est fait en 6 étapes:

- 1-Phase de mobilisation et sensibilisation dans chaque hameau pour mettre en place la démocratie participative. En effet, les participants ont pu élire leurs représentants appelés :
- 2-Phase de consultations publiques, tout le monde participe et s'exprime librement. Les participants sont aux environs de 150 personnes au minimum pour chaque réunion.
- 3- Après avoir collecté les activités prioritaires et les différents besoins et attentes de la population, les délégués de chaque hameau se réunissent à nouveau avec les comités exécutifs de la commune
- 4-Les comités exécutifs de la commune, dirigée par Le Maire se réunissent pour budgétiser et valoriser les différentes activités. Nous procédons également à la vérification technique et légale de chaque projet, afin d'assurer leur cohérence avec les différents documents de planification
- 5-Après la valorisation, la budgétisation et la vérification, par nos techniciens, nous présentons les différents projets devant les conseillers municipaux pour qu'ils puissent délibérer.
- 6-Avant la réalisation, il faut le faire passer au chef de district pour avoir le contrôle de l'égalité.

Grâce à la mise en œuvre et le suivi des projets choisis dans le cadre du BP, nous avons pu réaliser plusieurs Infrastructures de bases :

- Sociales : École primaire, collège, lycée d'enseignement général et technique, centre de santé, adduction d'eau potable, latrines familiales....
- Économiques : mini barrage hydraulique, ponts, broyeur de riz communautaire, grenier, marché public, Transport en commun

Nous avons également réalisé plusieurs projets d'activités génératrices de revenus :

- Elevage de poule pondeuse (la commune est aujourd'hui le premier fournisseur d'œuf de la ville de fort dauphin) ;
- Elevage de bétail,
- Agriculture fruitière, amélioration des rizicultures (octrois de semence et engrais)...

Le principal bénéfice de la mise en œuvre du BP est que la confiance entre les exécutants, les délibérants et la population s'est installée progressivement. Dorénavant, il n'y a plus de fossés entre tous les acteurs de développement et la fluidité de l'information, ainsi que la prise de responsabilité sont réels et palpables dans la vie de la commune.

Pour conclure nous dirons que l'expérience de mise en œuvre du BP a été innovante car au-delà des investissements sociaux la mise en œuvre du BP dans la commune d'Ampasy concerne les projets économiques de chaque ménage. La commune a transformé les revenus miniers non renouvelable en revenu permanent pour la population. Grâce aux ristournes minières, les communautés vivant avec la mine ont déterminé leur besoin en terme d'activités économique et la commune met en place des projets de développement communautaire qui leur permettaient de payer des impôts. La commune s'est substituée aux

projets de développement des bailleurs avec une meilleure efficacité car elle est en contact permanente avec la population grâce à l'outil BP.

Outre les projets économiques, l'éducation a connu un essor considérable. En effet les premiers investissements ont été sociaux notamment éducatifs. Au début la construction d'écoles ont été réalisées, puis des collèges et aujourd'hui grâce au maintien de la scolarisation un lycée professionnel homologué a vu le jour. La commune octroie également des bourses d'étude. Cela n'existait pas avant. La bonne gestion à travers le BP des revenus miniers peut apporter le développement socio-économique. AA Enfin pour l'avenir, nous allons œuvrer à ce que le BP soit institutionnalisé par des lois et devrait être obligatoire. Le BP devrait perdurer au-delà des mandats du Maire qui l'a mis en place.